

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous pour la Fête des Châtaignes qui se déroulera le Dimanche 16 octobre 2022.

Vous trouvez ci-joint votre dossier d'inscription – Merci de le compléter en y joignant les pièces suivantes :

- Le règlement de votre emplacement (les chèques ne sont encaissés qu'après la fête des châtaignes)
- La photocopie de votre pièce d'identité et carte professionnelle (Obligatoire)
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Un reçu vous sera remis le jour de la fête.

Dossier complet à envoyer à l'adresse suivante :

**Mairie de Le Gâvre**

**ACAG (Vide Grenier)**

**20 Grande Rue**

**44130 LE GAVRE**

**ATTENTION : En cas de dossier incomplet votre inscription ne pourra être prise en compte.**

Nous tenons à vous préciser que si vous avez déjà participé à la fête des châtaignes, vous ne serez pas certain d'obtenir le même emplacement que l'année précédente.

Vous recevrez environ 2 jours avant la date de l'évènement, votre convocation avec votre numéro d'emplacement ainsi que le nom de la rue où vous vous situerez.

Afin de ne pas perturber le travail des commerçants de LE GAVRE, nous vous demandons pour toutes questions ou autres renseignements de nous contacter au **06.80.20.55.15** ou par e-mail : [acaglegavre@gmail.com](mailto:acaglegavre@gmail.com).

Merci de votre compréhension.

Dans l'attente de cette belle journée, nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier.

Bien cordialement.

**Anthony Mouchet**

Président de l'ACAG